



# LE BULLETIN

## de *Lainville-en-Vexin*

Novembre 2023



**ACTUALITÉS:**  
Communication GPSEO

**TRAVAUX:**  
Commission travaux

**ECOLE:**  
La rentrée scolaire

**CULTURE ET LOISIRS:**  
Fête de la musique

**PORTRAIT:**  
Le couteau et l'enclume

**DÉVELOPPEMENT LOCAL:**  
Commission développement local, Les Yvelines font leur cinéma

**AFFAIRES SOCIALES:**  
Commission Affaires Sociales, Remise des calculatrices

**LE COIN DES ASSOCIATIONS:**  
Lainville mon village, ASCL, APE Les P'tits Lainvillois, FCL

**INFORMATIONS:**  
tri, agenda, état civil, recensement, assistantes maternelles



**Mairie de Lainville-en-Vexin**

2, rue de la Mairie  
78440 Lainville-en-Vexin

Tél.: 01 34 75 38 30

maire.lainville@orange.fr  
www.lainville-en-vexin.fr

**Les horaires:** Lundi et jeudi de 16h30 à 19h30,  
Mercredi de 9h à 12h  
Premier samedi de chaque mois de 9h à 12h



## ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Chauffe-eau électrique  
Chauffage électrique

**SARL Entreprise VILLETTE Pascal**

6, rue des sources - 78440 Lainville-en-Vexin

Tél. : 01 34 75 33 46

entreprise-villette-pascal@orange.fr



## ARTISAN PIZZAÏOLO

présent un soir par  
semaine sur votre  
commune

Evitez d'attendre,  
commandez vos pizzas par téléphone au

**06 78 88 22 75**

MY TOURNÉE

Tous les midis du lundi au vendredi

Z.I. de Limay-Porcheville sur le parking de l'entreprise ALPA

Tous les soirs à partir de 18h00

Lundi	Lainville Parking face à la Mairie
Mardi	Auffreville-Brasseuil Parking de la salle municipale
Jeudi	Gaillon-sur-Montcien Place de l'Église
Vendredi	Guitrancourt Place de la Mairie



## Frédéric FOUILLET

Directeur d'agence

📞 01 34 75 41 07

✉ frederic.fouillet@ladresse.com

Agence SERAINCOURT

22, Rue de la Montcient

95450 SERAINCOURT

Tél. : 01 34 75 41 07

[www.ladresse.com](http://www.ladresse.com)

## E.A.D.

Espaces verts

Création - Entretien - Élagage

**Tél. : 01 30 99 03 12**

36, Grande Rue

78250 Gaillon sur Montcien

Bati Perfect

Entreprise Générale  
du Bâtiment

**Maçonnerie, Construction, Rénovation  
Isolation, Placoplâtre, Carrelage  
Fondations Spéciales**



Edgard RAMOS

3, rue St Roch

78130 LES MUREAUX

Port. : 06 07 19 82 74

[bati.perfect@icloud.com](mailto:bati.perfect@icloud.com)



# LE MOT DU MAIRE

## SOMMAIRE

Mot du maire..... 3

Actualités..... 4

Travaux..... 6

Ecole..... 7

Culture et loisirs..... 7

Portrait..... 8

Développement Local..... 10

Affaires Sociales..... 12

Le coin des associations..... 13

Informations..... 15

Bulletin officiel d'informations  
de la Commune  
de Lainville-en-Vexin

Directrice de la publication :  
Martine Quignard

Rédaction et photos :  
Mmes Béjottes, Chami,  
Desdoits, Garat, Jouvençon,  
et Hugault  
MM. Bénitah et Lemonnier

Photo de couverture :  
Evelyne Garat

Réalisation :



01 34 97 50 90  
02 96 76 57 23

RCS Versailles B 495 058 000

Imprimé en France



Chères Lainilloises, chers Lainillois.

En écrivant ce mot du maire pour notre journal, je ne peux m'empêcher de vous dire combien j'ai été profondément affectée par ce nouvel attentat qui s'est déroulé sur notre territoire, au sein d'un de nos établissements scolaires. Après le meurtre de Samuel Paty en 2020, Dominique Bernard a été assassiné en octobre 2023 devant ses élèves. Tous les deux défendaient les valeurs de la République et étaient passionnés par leur métier. Au-delà de ce drame humain, c'est une profession qui est visée et naturellement, j'ai une pensée particulière pour les enseignantes de notre école qui sont également très dévouées et assurent avec passion leur métier. L'École et tout ce qu'elle incarne restera une priorité pour moi !



Concernant notre école, pour la mise en place du dédoublement des effectifs, (grande section, CP, CE1), nous avons bénéficié d'une réouverture de classe. Je profite de cette tribune pour remercier toute notre équipe du périscolaire qui s'investit, au quotidien, avec un très grand professionnalisme. Les inscriptions aux différents services proposés ne cessent de croître. Désormais, on compte environ 25 enfants à la garderie du matin et du soir et entre 85 et 90 enfants à la restauration scolaire. Nous avons dû, en conséquence, adapter notre organisation.

En raison de la forte inflation, des coûts de l'énergie exorbitants et de la flambée du prix des matières premières, notre prestataire « la normande » nous a informés d'une hausse du prix du repas de 5 %, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. C'est le maximum autorisé par le marché public qui nous lie. Les deux dernières modifications du prix du repas en 2022 ont été intégralement absorbées par le budget de la commune.

Autre sujet qui nous impacte également: la rénovation des voiries. La Communauté Urbaine (CU) tient ses engagements concernant les programmes d'investissement voirie et électricité. Ainsi, le haut du chemin des Chayets qui était fortement dégradé a été rénové courant octobre. La CU a également accepté de réhabiliter la fin du chemin de Mégrimont qui aboutit aux habitations, alors que cela n'était pas prévu. Les chemins des Aulnais, de Loison et du Réservoir verront leurs candélabres équipés de luminaires LED et les mâts seront changés, si besoin, en 2024. La date de réalisation n'est pas connue à ce jour.

Comme vous avez pu le constater, après de nombreuses péripéties, l'abribus des Bonnes Joies est, enfin, opérationnel. Il permet aux collégiens et lycéens d'attendre leur bus en toute sécurité et à l'abri des intempéries.

J'ai sollicité une subvention, sous la forme d'un fonds de concours, auprès de GPSEO pour effectuer des travaux d'économie d'énergie et de sécurisation à l'école (mise en réseau des radiateurs, extracteurs d'air dans le dortoir, pose d'un grillage de séparation école / logement et portillon devant la classe de Madame Lecoq). Cette subvention comprenait également, toujours pour des économies d'énergie, le changement de 3 fenêtres de l'ancien logement de l'école ainsi que la mise en sécurité d'une partie du mur de l'ancien cimetière qui s'écroulait sur la route. Diminuer notre impact énergétique et préserver l'environnement reste des priorités et cela guide nos choix.

En effet, si nous n'adoptons pas tous des comportements plus vertueux, nous devons en subir les conséquences. Ainsi, pour la deuxième année consécutive, notre demande de classement en catastrophe naturelle, a été refusée. Les aléas climatiques sur notre village, ne répondaient pas aux valeurs exigées pour cette reconnaissance.

Par ailleurs, notre taux de TEOM (Taxe d'Enlèvement sur les Ordures Ménagères passera de 5,79 % à 7,52 %, Cf article de communication de GPSEO dans le journal) à compter d'octobre 2024.

Pour terminer sur une note plus festive, je voulais vous remercier pour votre participation aux différentes manifestations organisées par mes collègues, qui préparent déjà des surprises pour l'année prochaine. C'est un travail qui mobilise beaucoup d'énergie et de temps !

Je vous donne rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie du 11 novembre à 11h à la mairie. Ce sera l'occasion de remettre les écharpes aux nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes.

**Votre maire,  
Martine Quignard**

## Communication GPSEO

### Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : de nouveaux taux harmonisés dès 2024 à GPSEO

Conformément aux exigences réglementaires qui imposent une harmonisation de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) à l'échelle de l'EPCI, un nouveau taux de TEOM s'appliquera dès 2024 pour tous les propriétaires.

#### TEOM : la taxe qui finance la collecte et le traitement des déchets

Pour financer la collecte des déchets ménagers, chaque foyer doit s'acquitter annuellement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Tous les propriétaires d'un logement accessible par le service public de gestion des déchets sont concernés, qu'il s'agisse de leur résidence principale, secondaire ou d'un bien qu'ils proposent à la location. Les locataires - quant à eux - peuvent voir cette taxe se répercuter sur les charges locatives transmises par leur propriétaire.

C'est la principale source de financement pour la collecte et le traitement des déchets. Cela inclut les services suivants :

- le transport vers les sites de traitement
- le traitement (incinération, enfouissement ou recyclage)
- les équipements de collecte (bacs ou points d'apport volontaire)
- le fonctionnement des déchèteries
- les dispositifs de compostage
- la sensibilisation et la communication (animations et actions sur la prévention des déchets, sur les consignes de tri...)

Actuellement, sur le territoire de GPS&O, 30 taux de TEOM co-existent avec un niveau souvent en inadéquation avec le service rendu à l'habitant. L'harmonisation de cette taxe imposée par la loi NOTRe est l'occasion pour la Communauté urbaine, en charge de la gestion des déchets des ménages, de mettre

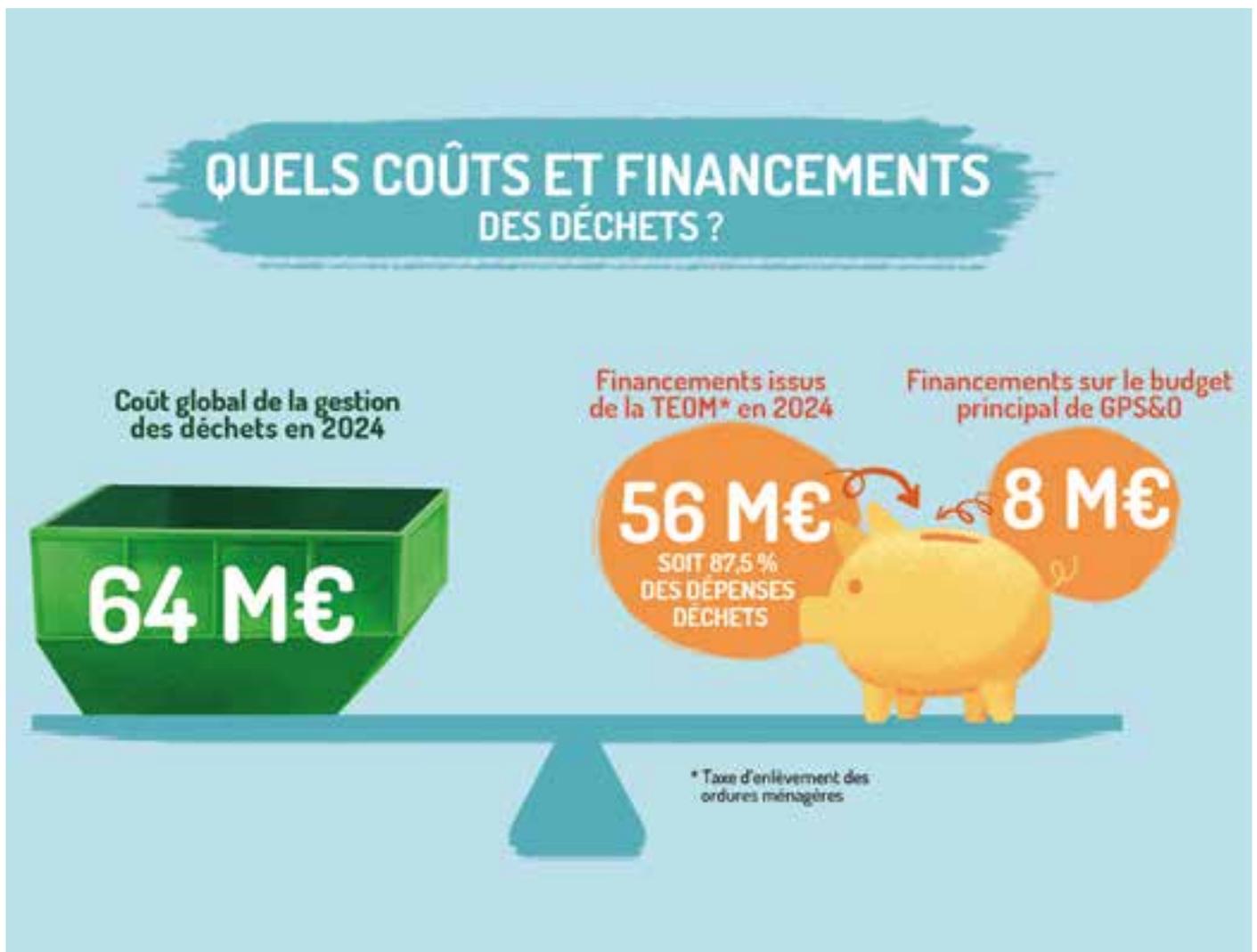
en place un nouveau système fondé sur une équité de traitement entre communes, en ajustant le taux de TEOM au niveau de service.

#### Une nouvelle politique tarifaire équilibrée

La Communauté urbaine GPS&O a confié il y a plus d'un an à un groupe de travail composé d'élus des différents groupes politiques et des différents territoires la charge de réfléchir à l'évolution des services et des taux associés. Les propositions ont été soumises à la validation des maires et ont permis à chaque commune de donner son avis entre 4 niveaux de service associés à des taux correspondants sur la base d'une offre socle et de prestations optionnelles. Ces avis ont fait l'objet d'une délibération en Conseil communautaire le 12 octobre 2023.

#### Un nouveau taux pour une offre de service adaptée aux besoins de la commune

Jusque-là de 5,79 %, la nouvelle TEOM appliquée sur votre commune sera de 7,52 %.





Ce nouveau taux, en vigueur à compter d'octobre 2024, garantit un socle de service commun correspondant aux services essentiels à l'habitant, et qui est mis œuvre dans l'ensemble de communes du territoire, soit :

- ▶ La collecte en porte-à-porte aux fréquences habituelles et le traitement pour :
  - les ordures ménagères : 1 fois par semaine en habitat individuel / 2 fois par semaine en habitat collectif ;
  - les emballages et papiers : tous les 15 jours en habitat individuel / 1 fois par semaine en habitat collectif ;
- ▶ La collecte du verre en points d'apport volontaire ;
- ▶ La pré-collecte, incluant la fourniture des bacs et des bornes d'apport volontaire ;
- ▶ L'accès aux 12 déchèteries, pour déposer notamment les encombrants et les déchets végétaux, et le traitement associé des déchets ;
- ▶ La distribution de composteurs et la mise à disposition de broyeurs pour la gestion des déchets végétaux pour réduire leur production ;

▶ Des actions de sensibilisation et de communication pour favoriser la réduction des déchets.

Le Conseil municipal de Lainville-en-Vexin a par ailleurs fait le choix d'ajouter à ce socle, une offre de service supplémentaire :

- la collecte en porte-à-porte des encombrants : 1 fois par trimestre en habitat individuel.
- la collecte en porte-à-porte des végétaux tous les 15 jours de la mi-mars à la fin novembre.

« La proposition « à la carte » a permis de laisser la liberté aux Conseils municipaux de donner leur avis, à partir d'un socle commun, du niveau de service le plus adapté à leur commune, avec un taux de TEOM correspondant. Un enjeu d'autant plus complexe que sur un territoire aussi hétérogène que le nôtre, l'harmonisation ne doit pas être synonyme d'uniformisation mais bien d'équité », souligne Cécile Zammit-Popescu.

Augmentation continue de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) relative à la gestion des déchets (enfouissement et incinération), hausse des prix de l'énergie et des matières premières, des prestations

de services (collecte et traitement)... La compétence déchets doit de plus en plus faire face à des dépenses liées à un contexte national contraint.

La maîtrise des coûts est par conséquent un chantier plus que jamais prioritaire pour la Communauté urbaine.

Pour rééquilibrer un budget déjà déficitaire, plusieurs leviers sont pointés par la CU en plus de la revalorisation de la TEOM :

- Accélérer la politique de réduction des déchets avec un objectif de -20 % des ordures ménagères résiduelles d'ici 2030 ;
- Confier à un seul prestataire l'ensemble des modes de traitement des déchets ;
- Harmoniser la gestion des déchets non-ménagers (professionnels, administrations...).

Avec les nouveaux taux, la recette issue de la TEOM augmentera de 9,20 M€ en 2024, ce qui ne compensera qu'en partie l'augmentation des coûts structurels. La Communauté urbaine a souhaité alléger la pression fiscale sur les ménages en maintenant 8 M€ de déficit résiduel qui continuera d'être financé par le budget principal de GPS&O.

**Tout savoir sur la TEOM, l'actualité des déchets... sur gpseo.fr**

## Commission travaux, environnement, et cadre de vie

À l'horizon 2024, tous les producteurs de biodéchets auront l'obligation de les trier. Triez - Compostez - Valorisez vos déchets de cuisine et de jardin

Le compostage consiste à la reproduction du processus naturel de fabrication de l'humus des forêts. Par l'intervention de micro-organismes (bactéries, champignons...) et d'invertébrés (vers, collemboles, cloportes...) les matières biodégradables se transforment au contact de l'air et de l'humidité pour le jardin et les plantes d'agrément.



Le compostage contribue à la baisse significative de la production d'ordures ménagères :

- Moins 100 kg par habitant et par an ;
- Soit une cure d'amincissement d'1/3 du poids de votre poubelle et à la réduction des déchets verts déposés en déchèterie ;
- Solution de tri des biodéchets à la source, le compostage est aussi un moyen écologique, simple, efficace et gratuit de prendre soin de votre jardin et de vos plantations.

### Comment obtenir un composteur

Pour promouvoir la pratique du compostage GPSEO propose aux habitants avec jardin individuel l'acquisition d'un composteur de 400 Litres. Ce coup de pouce est complété par une initiation gratuite au compostage le jour de la remise du matériel.

Informations pratiques, réservation et paiement en ligne sur GPSEO.fr : compostage gpseo.fr

### Comment utiliser le compost ? :

#### • En paillage

Le compost peut être utilisé en paillage : le déposer en couche mince (5/6 cm) au pied des arbres, des haies ou des cultures ou sur les parterres de fleurs. Le paillage limite le développement des mauvaises herbes et en période chaude, il permet de limiter les arrosages.

#### • En Terreau

Avec un compost mûr vous pouvez fabriquer

un terreau de bonne qualité en mélangeant 1/3 de compost avec 2/3 de terre. Idéalement le compost est tamisé pour permettre aux racines de pousser. Ce terreau servira pour repoter vos plantes d'intérieur.

**1 heure de Paillage vous fera gagner 10 heures d'entretien du jardin.**

### Rappel de la réglementation

**Il est interdit...**

#### De brûler ses déchets verts

Brûler des déchets de jardin est interdit par la loi, car cela engendre des conséquences néfastes sur la santé et l'environnement (pollution de l'air, particules fines, risques d'incendie). Une amende allant jusqu'à 450 € peut être appliquée en cas de non-respect de cette obligation.

#### D'utiliser des pesticides

Depuis janvier 2019, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation des produits phytosanitaires.

#### De jeter ses déchets verts dans la nature

Les dépôts sauvages de déchets organiques favorisent la prolifération des orties et autres plantes indésirables dans les chemins, en lisière de bois ou au bord des rivières. Ils sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

#### De perturber la tranquillité du voisinage

Avant 8h30 et après 18h en jours ouvrables, les samedis avant 9h et entre 12h et 15h, et les dimanches et jours fériés avant 10h et après 12h.

### Travaux 2023

• Abri Bus au hameau « Les Bonnes Joies ». Cette zone n'en était pas pourvue. La municipalité a donc initié les démarches pour en installer un : il a été terminé et est opérationnel depuis la rentrée 2023. Ce projet a été financé par le département des Yvelines via la répartition du produit des amendes de police.



- Sécurisation pour réduire la vitesse au hameau « Les Bonnes Joies ».

**VITESSE, SOURCE DE DANGER ET DE BRUIT**

Afin de réduire la vitesse, l'équipe municipale s'est rapprochée de GPSEO qui nous a proposé de mettre en place des coussins berlinois. Ils seront en test durant plusieurs mois afin de pouvoir mesurer l'impact avant qu'ils soient pérennisés. De plus une nouvelle signalisation (changement/déplacements des panneaux et marquages au sol) sera mise en place.



- Réfection de la voirie « Chemin des Chayets »



GPSEO s'est occupé de remettre en état une grande partie du chemin des Chayets qui devenait impraticable. La route est maintenant carrossable.

« Travaux financés à 50 % par le fond de concours de GPSEO soit 7 719 € :

- une partie du mur de l'ancien cimetière autour de l'église a été réparée : elle s'écroulait et cela représentait un danger pour les usagers de la « Rue aux Canes » ;
- un grillage de séparation entre l'école et un logement va être posé afin de sécuriser l'accès à l'école ;
- et des travaux de rénovation énergétique sont en cours de réalisation : mise en réseau des radiateurs électriques de l'école, installation d'un extracteur d'air dans le dortoir afin d'y contrôler le taux de CO<sup>2</sup> et changement des fenêtres d'un des appartements en location. »

### Organisation espaces verts :

• Afin de pallier les congés d'été, l'équipe municipale a décidé d'embaucher un jeune Lainillois pour quelques semaines afin de garder les espaces verts entretenus. Quentin Farges a fait équipe avec notre agent technique Rémi Gondouin durant l'été.

• GPSEO mettra à disposition une benne pour les déchets verts du 8 au 22 novembre 2023. Elle sera déposée sur le parking du stade, Chemin des Menues Terres.

Mathieu Lemonnier

## La rentrée scolaire

Le 4 septembre fut, comme chaque année, un moment tendre et toujours très riche en émotion. Certains élèves sont rentrés dans l'école



d'un pas décidé et volontaire. D'autres, plus jeunes, semblaient moins impatients où peut-être simplement plus réservés. Les parents et les grands-parents ont su accompagner avec beaucoup de subtilités leurs enfants pour



que ce moment reste à jamais gravé dans la mémoire de tous. Les enseignantes avaient revêtu leurs habits de professeur pour accueillir ce petit cortège toujours avec beaucoup de professionnalisme et d'empathie.

Cette année, une nouvelle enseignante, Madame Payet est venue compléter notre équipe d'enseignantes (Mesdames, Le Coz, Martins, Gourmand sans oublier notre directrice Madame Cadiot). Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans notre petite école!

Je ne voudrais pas également oublier les agents communaux sans lesquels l'école ne pourrait pas fonctionner aussi bien.

Notre équipe périscolaire est constituée par Françoise, Ilham, Mégane et Nathalie auxquelles se joint Stéphanie et Sarah, en cas de besoin.

**Bruno Bénitah**

## CULTURE ET LOISIRS

### Fête de la musique

**Le 21 juin 2023 Sylvain Dumay et son groupe « Non'M ? » sont venus égayer la soirée des Lainvillois.**

Sans artifice, uniquement au service de la Musique, ils ont entonné un répertoire très éclectique où Jacques Dutronc côtoyait Mylène Farmer, les Rolling Stones où les Beatles! L'énergie dégagée par le groupe a rapidement gagné le public qui s'est pris au jeu et l'on pouvait voir les mines ravies des spectateurs fiers d'assister à un tel divertissement.

Nous encouragerons et nous accompagnerons ceux qui voudraient participer à ce type de manifestation. N'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie pour qu'ensemble, nous puissions d'ores et déjà préparer la prochaine fête de la musique!

**Bruno Bénitah**



Sylvain

Ghislaine

Jean-Paul

Claire

Patrice

## Info - Vidéoprotection

Ce n'est pas un phénomène nouveau mais les actes d'incivilités se multiplient.

Suite à une concertation entre la gendarmerie et les élus du bureau municipal, il est apparu que l'installation d'un système de vidéoprotection sur la commune pourrait être une réponse adaptée, avec pour objectif de prévenir les atteintes aux personnes et aux biens, de

sécuriser les bâtiments et espaces publics, les abords de l'école... mais également de renforcer le sentiment de sécurité des habitants et améliorer la tranquillité publique, en garantissant les libertés individuelles et collectives. Plusieurs communes proches ont déjà fait ce choix ou ont un projet en cours. Invité par la municipalité, le référent sureté du département, l'adjudant chef Arnaud

Cauchaudron, viendra exposer les mesures de protection visant à « Dissuader, Protéger » et répondre aux questions le MARDI 14 NOVEMBRE à 20H lors de la réunion publique qui se tiendra à la salle des fêtes.



**Martine Jouvençon**

## Le couteau et l'enclume

**Saviez-vous qu'à Lainville officie un maréchal-ferrant ? Saviez-vous qu'à Lainville vous pouviez acheter ou faire réparer des couteaux ? Saviez-vous que Raphaël Vonville allie ces deux compétences ? Nous avons voulu vous faire découvrir ce personnage et véritable artiste qui habite et vit dans le centre de notre village. C'est en recherchant une maison dans un environnement calme et une nouvelle qualité de vie que Raphaël s'est installé chez nous en 2019.**

L'apprentissage du métier de maréchal commence en 1995. Après 3 ans de CAP, Raphaël continue ses études pour obtenir 3 ans plus tard un Brevet Technique des Métiers, spécialisation forge orthopédique. Il se définit lui-même comme un maréchal de campagne, capable de ferrer n'importe quel type de cheval, quelle que soit sa race, sa pathologie ou ses activités. Il sait s'adapter en conséquence. Pour ce faire, il peut confectionner des ferrures orthopédiques voire thérapeutiques.

Ce qui lui plaît c'est, bien sûr, le rapport qu'il entretient avec les chevaux. Il voit leur évolution toutes les 6 semaines (durée de vie moyenne d'une ferrure). Il est là pour « ouvrir l'œil ». C'est un devoir de surveillance, de continuité, de garde, de veille. Il est là pour conseiller, pour trouver des solutions pour le bien-être et la performance des chevaux qu'il suit. Il s'occupe, en effet, de pas moins de 230 équidés (chevaux et poneys !) de cavaliers et propriétaires de tous niveaux principale-

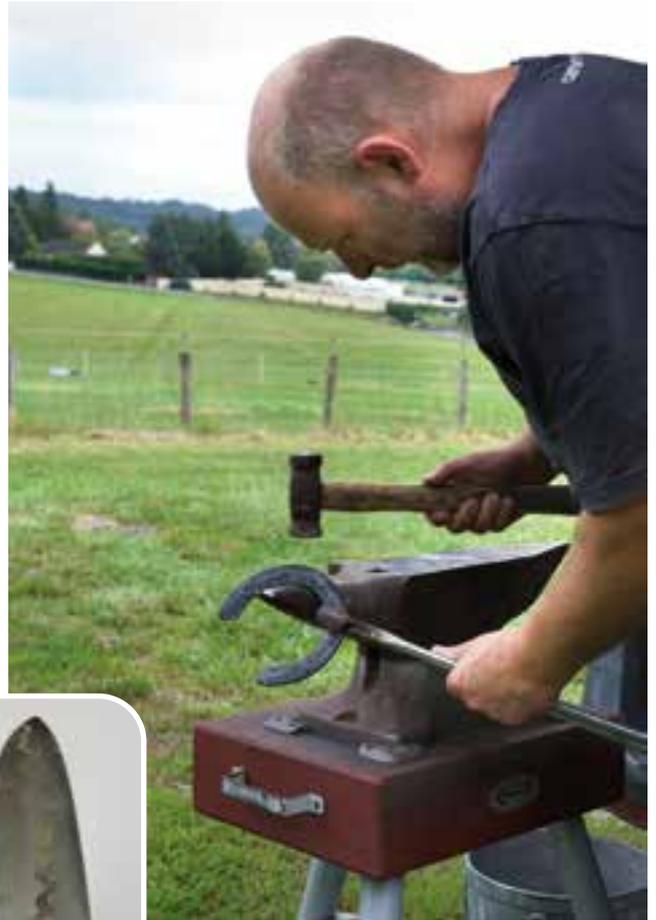
ment dans les Yvelines. Et depuis plus de 27 ans, il exerce son art au prestigieux Touring Club de France (site datant de Napoléon III au cœur du Bois de Boulogne). C'est là qu'il a découvert le métier et a gagné en expérience grâce à son mentor, son « deuxième papa », Monsieur Gérard Dugué. Il y a fait ses armes en tant qu'apprenti, puis en tant qu'ouvrier et aujourd'hui à titre indépendant. En effet, depuis 2006, il vole de ses propres ailes puisqu'il a créé sa propre entreprise, ce qui n'est pas toujours facile. C'est un métier de passion, « un des plus beaux métiers du monde » comme il dit, un métier qui lui a donné confiance en lui tout au long de son apprentissage et de son expérience. Mais il exige aussi une excellente condition physique. Manipuler des chevaux n'est pas sans risque, c'est très souvent dangereux et le corps encaisse. Il faut « tenir sur la durée » et la question de poursuivre le métier sur 5 jours pleins avec un nombre certains de chevaux à ferrer ou parer quotidiennement, se pose parfois.

L'outil essentiel et indispensable à tout maréchal qui se respecte, c'est la forge. C'est elle qui permet de ferrer à chaud et d'adapter de manière très précise le fer à la spécificité du pied du cheval. L'outil de travail de Raphaël va devenir pour lui un outil de plaisir. Tout commence en 2018, lorsqu'un de ses amis lui commande une épée de templier avec une lame de 85 cm et deux têtes de dragon de chaque côté de la garde. Un vrai défi ! Défi qu'il remporte et qui lui donne envie de continuer l'expérience, de réaliser des pièces uniques qui sortent de l'ordinaire et à l'esthétique certaine : couteaux de chasse, de cuisine où la technicité rejoint la création. Depuis, il travaille à la forge aussi sur son temps libre : il affûte, il restaure, il rénove. Cette année, il a même offert pour la kermesse de Lainville un couteau fabriqué par ses soins, cadeau qui a ravi l'un des heureux gagnants de la loterie.

Certaines de ses lames sont en acier damassé. En alternant des couches d'acier pauvres et riches en carbone, les lames produites présentent ainsi de sublimes motifs moirés uniques, créés par la cristallisation du métal. Cette technique assure le tranchant et la résistance. C'est un art véritable et Raphaël est un véritable artiste forgeron. Artiste que j'ai personnellement aimé rencontrer et que je vous invite à découvrir.

**Valérie Béjottes**  
**Photos: Evelyne Garat**  
**et Raphaël Vonville**





## Commission développement local

Retour sur les 4 événements qui ont eu lieu depuis la parution du dernier bulletin. Comme nous vous l'avions annoncé précédemment, cette année, nous avons décidé d'expérimenter de nouveaux horaires et de nouveaux types de manifestations.



Marché nocturne



**Le premier événement s'est tenu le 1<sup>er</sup> avril** avec un programme bien rempli : un marché nocturne avec nos producteurs et artisans fidèles et un après-midi suivi d'une soirée dédiés aux talents Lainvillois. Nous n'avons pas été déçus ! L'exposition a réuni des représentants de différentes disciplines : peinture, aquarelle, photographie, peinture sur porcelaine, tapisserie... et nous avons poursuivi la soirée avec des musiciens, compositeurs, chanteurs et comédiens. Ce fut non seulement l'occasion de découvrir les talents de notre village mais également un moment de partage et d'échanges dans une ambiance chaleureuse. Nous en profitons pour remercier tous les artistes présents et les Lainvillois venus en nombre.

**Le 6 juillet**, tout comme l'année dernière, nous avons fêté le début des vacances. Pour l'occasion, nous avons organisé un mar-

ché nocturne avec la participation de l'APE pour l'apéritif. La soirée a été animée par le groupe MV sur des airs de Jazz, Bossa Nova et de musique Pop et Vex'In Truck a régalé nos papilles avec ses burgers composés de produits locaux.

**Le 19 août** : Cinéma en plein air - Cf article les Yvelines font leur cinéma

**Le 14 octobre** s'est tenue notre première Brocante. Presque 50 exposants se sont retrouvés rue de la Mairie pour proposer divers objets, vêtements, jouets, outils... Malgré une météo quelque peu perturbée la journée s'est bien déroulée. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine ! Nous avons noté quelques points d'amélioration sur lesquels nous allons travailler...

En dehors de ces événements, nous vous proposons toujours au travers des « Jeudis gourmands » de commander des produits en

début de chaque semaine et de les récupérer chaque jeudi entre 18h00 et 19h00 à la Mairie. Les produits proposés chaque semaine : le pain du Fournil de la Bergerie de Villarceaux et les légumes de la Fermette Bio de Vaudancourt. Par ailleurs, une fois par mois nous proposons d'autres produits : volailles, pétillant et sirop de fraises, miel, asperges, fraises...

Pour bénéficier de ce service, il vous suffit d'envoyer un courriel à [paniers.lainville@](mailto:paniers.lainville@)



Brocante



Les talents



gmail.com ou bien de laisser votre numéro de téléphone à la Mairie.

## Perspectives 2024

Voici les prochains rendez-vous à noter dans vos agendas !

Samedi 27 avril : Programme à définir.

Jeudi 4 juillet : Marché nocturne, food-truck et animation pour fêter les vacances.

Samedi 29 septembre : brocante/vidé-greniers.

Samedi 7 décembre : Marché de Noël.

*Laurence Chami*



Les talents



## Les Yvelines font leur cinéma

**Il y avait longtemps que nous y pensions, le département l'a fait ! Lainville était, cette année, éligible à la projection d'un film en plein air.**

Les conseillers municipaux ont dû faire un choix parmi plus de 100 propositions cinématographiques pour espérer un public nombreux. C'est l'œuvre d'Albert Dupontel « Adieu les cons » qui, malgré son titre, a été sélectionné : sujet dramatique mais traité avec humour et à la portée de tous publics. La date du 19 août nous était imposée et l'on pouvait craindre une moindre fréquentation du fait de vacanciers absents de notre beau village. Il n'en a rien été puisque 180 personnes ont fait le déplacement. Il est vrai

que la municipalité, comme le Département, avait tout mis en œuvre pour que la soirée soit une réussite : apéritif offert, food truck (Le Relais Gourmand) pour pouvoir dîner sur place, écran géant et chaises longues installés devant la salle des fêtes, animation sur des thématiques cinématographiques avec goodies à la clé pour les plus cinéphiles d'entre nous. Il restait à attendre, pendant ce temps, la tombée de la nuit. Après un discours de Mme Le maire (qui, comme nous tous, espère que l'on pourra réitérer cette



expérience l'été prochain), c'est au pied des étoiles que l'on a pu savourer ce moment de détente et de convivialité.

**Valérie Béjottes,**  
*photos : Evelyne Garat*



## Commission Affaires Sociales

Cette année encore, le conseil municipal a reconduit les aides pour les jeunes.

- le chèque CADHOC de 20 €, permet de participer à l'achat de divers produits. Nous le commandons pour les collégiens et lycéens : sur inscription préalable car ces chèques ont une durée de validité et s'ils ne sont pas utilisés ils ne sont pas remboursables. Ils sont remis sur présentation d'un certificat de scolarité pour l'année scolaire 2023/2024.
- la subvention de 43 €, pour les transports scolaires : elle est directement déduite de l'abonnement au Pass Navigo > carte Imagine'R. Le dossier ne peut pas encore se remplir en ligne et pour les nouveaux arrivants la version papier peut être récupérée en mairie.

Les 6 & 7 octobre, le restaurant Éphémère est revenu dans notre village nous proposer des plats de saison pour le bonheur de nos papilles. Nous vous partageons le menu de cette année, pour vous donner envie, et il change à chacune de leur visite. N'hésitez pas à aller les voir sur d'autres communes

en attendant qu'ils reviennent nous voir !

Nous en avons profité pour inviter nos aînés, de plus de 70 ans, et leur offrir ainsi un délicieux repas ; ils étaient accompagnés de Madame le Maire et de deux élues.

En 2022, ils étaient une quinzaine un dimanche midi et cette année un vendredi soir, 29 personnes s'étaient inscrites ; c'était une belle soirée conviviale

N'hésitez pas nous contacter pour nous exprimer vos choix et idées.

Le samedi 11 novembre en fin de matinée, nous vous avons donné rendez-vous, pour célébrer l'armistice de 1918 et ainsi rendre hommage « aux morts pour la France ».

Les nouveaux jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes ont été invités à participer, par la lecture d'un texte, et se sont vus remettre leurs écharpes d'élus pour ce nouveau mandat. Cette commémoration a été comme à son habitude suivie d'un verre de l'amitié qui



cette année a eu lieu à l'école à l'occasion de l'exposition « Rictus » mise à disposition par l'association Handi Val de Seine.

Le samedi 9 décembre, n'oubliez pas le marché de Noël dans la salle des fêtes où nous en profiterons pour remettre à nos aînés leur cadeau de fin d'année.

Enfin, nous vous proposerons de nous rejoindre début 2024 lors des vœux du maire. Ils devraient avoir lieu courant janvier dans la salle des fêtes : la date est encore à définir et vous sera communiquée via le site internet de la mairie, la page Facebook et les panneaux d'affichage.

Je vous souhaite une très belle fin d'année 2023.

Mélanie Desdoits



## Remise des calculatrices

Le 3 juillet 2023 nous avons procédé à la désormais traditionnelle remise des calculatrices en présence de Madame le maire et de Madame Cadiot, directrice de l'école.

Ce fut l'occasion de souhaiter aux ex-élèves de CM2 et aux nouveaux élèves de 6<sup>e</sup>, un bon parcours scolaire au collège ! Pour faciliter cette transition, nous avons pensé qu'un gros sac de friandises pourrait faire oublier ce douloureux moment. Les élèves garderont le souvenir ému de leur passage dans notre petite école rurale qui demeure un lieu de vie mais bien davantage...

Bruno Bénitah



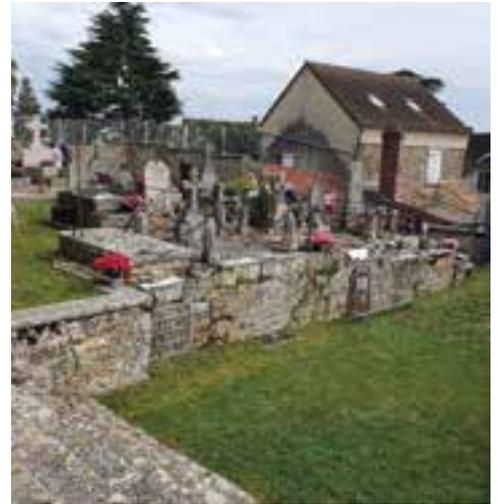


## La Journée du Patrimoine

Les journées du patrimoine ont été l'occasion pour notre jeune association d'ouvrir l'église et animer l'ancien cimetière.

Avec l'autorisation de l'association culturelle, nous avons exposé différents objets ainsi que les très belles chasubles qui appartiennent à notre paroisse. Des recherches ont été menées sur la confrérie des morts qui intéressait le village de Lainville mais également les 29 personnes inhumées dans l'église.

Les investigations pour le cimetière ont demandé presque une année. Après avoir établi un plan et consulté les archives en mairie, une grande partie des personnes enterrées autour de l'église ont été identifiées.



Nous avons pu retracer la vie de chacun. En parallèle, nous avons nettoyé le cimetière en juin et début septembre. L'association « Lainville Mon Village » remercie la paroisse, tous les Lainvillois volontaires pour leur aide, l'entreprise Valon qui a généreusement fleuri cimetière et église ainsi que Jean-Luc pour l'éclairage. Merci à Madame le maire qui nous a laissés consulter les archives et à Rémi pour son aide au nettoyage du cimetière.

*Nathalie Hugault*

## Le petit mot de l'ASCL

### Le sport avec la Gym et la marche :



La section Gymnastique fonctionne le lundi de 20h à 21h et le mercredi de 20h à 21h. Un beau début de saison avec de nouvelles inscriptions.

Les « Trotteurs Lainvillois » sont de nouveaux au rendez-vous. Une première marche s'est déroulée autour de Lainville où la pluie nous a rejoints en fin de parcours. La seconde marche nous a fait traverser la forêt régionale de la Roche Guyon et ses falaises de craie : un beau parcours sous le soleil d'octobre.



Nous randonnons dans notre beau parc naturel du Vexin à raison d'un dimanche par mois (rendez-vous vers 8h45 sur le parking de l'école).

### Calendrier des prochaines marches :

12 Nov.2023, 10 Déc.2023, 14 janvier 2024, 11 février 2024, 10 mars 2024, 7 avril 2024, 5 mai 2024, 2 juin 2024 et 30 juin 2024.

### La culture avec la bibliothèque et les sorties proposées aux adhérents :

**Horaires biblio :** Mardi de 16h30 à 19h et jeudi de 16h30 à 19h. Fermée pendant les vacances scolaires.



Un début de saison plus que positif avec une quarantaine d'inscrits. A l'occasion de l'inauguration de notre nouvelle bibliothèque, quelques propositions ont été faites, pour lui donner un nom. Ce petit sondage a plébiscité « Lainville bouquine » et une enseigne à ce nom sera apposée sur le fronton de celle-ci.

Le volet roulant de l'entrée a été réparé (coût pris en charge intégralement par la mairie). Trois nouveaux stores ont été achetés pour

habiller les vélux qui n'en portaient pas ainsi que de nouveaux ouvrages pour les adultes mais également pour la jeunesse et les petits. Une animation « Pyja-contes » le mardi 3 octobre a été proposée dans le cadre du Eole Factory Festival qui a séduit le public présent.

### Le calendrier des sorties n'est pas encore figé mais voici celles retenues :

- 6 janvier 2024 : Théâtre « Au scalpel » avec Davy Sardou et Bruno Salomone
- 16 mars 2024 : The El-tontruite : Orchestre hommage
- 5 mai 2024 : Celtics Legends



VENEZ NOUS REJOINDRE, nous serons heureux de vous accueillir sur l'une de vos activités préférées.

*Mme Brasseur*  
([brasseur.pierre-laurent@neuf.fr](mailto:brasseur.pierre-laurent@neuf.fr))

### APE Les P'tits Lainvillois

Une nouvelle saison qui commence dans une atmosphère particulière... 2 piliers ont quitté l'association au mois de juin, nous laissant les clefs de la maison et nous confiant la poursuite de leur œuvre.

Il ne nous en fallait pas plus pour continuer à nous remonter les manches avec toujours ce même objectif : vous proposer de belles opérations et mettre les bénéfiques à disposition de l'équipe pédagogique pour ses beaux projets !

On vous annonce déjà une année riche en événements, année qui a commencé sur les chapeaux de roues avec la brocante du village. Déjà 341 € récoltés, et ce n'est que le début ! Vous aurez encore l'occasion de venir dégus-

ter les spécialités de l'APE sur les marchés du village, reviendra aussi le Ciné des P'tits Lainvillois (avec 2 éditions cette année !), la boum et la chasse aux œufs. Nous espérons que le Père Noël reviendra faire briller les yeux de nos enfants en décembre et finirons l'année scolaire en apothéose avec une Kermesse pleine de surprises !

L'assemblée générale a vu arriver un nouveau membre, n'hésitez pas à nous contacter pour venir gonfler les rangs. Membre actif ou bé-

névole ponctuel, nous serons heureux de partager avec vous ces instants qui rythment la vie de notre village.



**Pour plus d'informations, contactez-nous**

- par téléphone 06 33 44 25 19
- par mail [lesptitslainvillois@gmail.com](mailto:lesptitslainvillois@gmail.com)
- sur nos pages Facebook et Instagram

À bientôt !

**Aline, Amélie, Bérandère, Céline, Christine, Claire, Isabelle, Laetitia, Magali, Maiwenn, Richard, Sandrine et Sophie**

### FCL

La nouvelle saison footballistique démarre sous de bons auspices.

Nous enregistrons cette année une arrivée très importante de nouveaux joueurs, plus de 30 % de licenciés supplémentaires.

Le club compte 80 enfants de 6 à 13 ans et ceci,

grâce au travail de l'ensemble des bénévoles, à l'ambiance familiale du club et à la publicité positive des parents des enfants licenciés.

Un grand merci à vous tous, les entraîneurs,



le personnel administratif, les footballeurs vétérans et les parents qui m'accompagnent et m'aident de nouveau cette année.

Grâce à votre investissement, le club Lainvillois peut fonctionner quotidiennement au travers des entraînements, de la préparation du terrain (traçage et tonte), de la gestion des matchs et de la logistique qui en découle. De ce fait, nous pouvons encore accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

Avec ces effectifs, nous avons engagé 3 équipes dans les catégories U8/U9, U10/11 et une nouvelle équipe U12/13 pour représenter notre village au sein du district des Yvelines. D'ailleurs, les premiers matchs enfants qui se sont déroulés ont fait face déjà à des victoires et quelques défaites.

Le principal, pour nous, le club, est de participer avec sérieux, tout en prenant plaisir à jouer et à apprendre les principes du football et de la convivialité.

À très bientôt sur le terrain,

**Le Président du FC Lainvillois  
Patrice Vismes**

### Comité des Fêtes

Soirée Beaujolais le 16 novembre - salles des fêtes - réservez ! (on m'a demandé de faire court et efficace)

**Pour les autres, et parce qu'il n'y a pas que l'APE dans la vie, il y a aussi l'APÉro !** BEAUJOLAIS NOUVEAU le 16 novembre. Marquez-le sur vos tablettes (android, iOS ou chocolat).

La charcuterie sera de qualité, le fromage et le pain aussi, avec un peu de bol il y aura même un peu de verdure pour décorer. Pour la qualité du beaujolais on fera notre max. Si Georges Duboeuf avait créé le « Margaux nouveau » ça nous aurait rendu le choix plus simple et

les lendemains moins difficiles. Pour ceux qui goûteront les 3 cuvées par curiosité, voire regoûteront par perfectionnisme, posez déjà



vos vendredi : ne nous mentons pas, vous manquerez d'efficacité pendant 24h. Même en télétravail ça va se voir.

**Info supplémentaire :** le 16 novembre est un jeudi, précision non incluse dans la version courte, considérez ça comme un bonus.

PS : Le CDF recrute, manifestez-vous (dans le calme).

**Florian Cottignies**

## Agenda

➤ **9 décembre** : Marché de Noël.

## Etat civil

### Décès :

- Madame Celestina TORRES De SOUSA, le 16 janvier 2023.
- Madame Olinda DESOUSA, le 16 février 2023
- Monsieur Thierry CALMETTE, le 12 mars 2023.
- Monsieur Patrice ANGIER, le 2 octobre 2023.

### Mariages :

- Mme Caroline TURLAN et M. Christophe MOREAU, le 11 février 2023.
- Mme Marion GENET et M. Jérôme OBADIA, le 28 mai 2023.
- Mme Sophie AVRIL et M. Sébastien LEGER, le 9 sept

### Naissances :

- Nahyann DEKEYSER, le 29 mars 2023.
- Alix DUVAL-TURLAN, le 14 mai 2023.
- Adam FRANÇOIS, le 24 mai 2023.
- Noa CHAILLÉ, le 13 juin 2023.
- Lyana FERREIRINHA, 20 juin 2023
- Hugo WALLERSTON GONDOUIN, le 16 juillet 2023.
- Élise GOBERT LAMBERT, le 1<sup>er</sup> août 2023.



## Tous les emballages et papiers se trient.

Ça va dans la poubelle jaune ou dans les ordures ménagères ? À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, fini le casse-tête des consignes de tri pour les emballages sur le territoire de la Communauté urbaine. L'ensemble des emballages sans exception - barquettes, pots de yaourt, sachets, capsules, tubes de dentifrice, gourdes de compote, sacs en plastique... - seront donc à déposer dans le bac jaune. Objectif : trier plus pour recycler plus.



## Recensement des jeunes :

**Vous allez avoir 16 ans dans l'année (fille et garçon), pensez à vous faire recenser auprès de la mairie selon le calendrier suivant, muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile :**

Mois de naissance	Période de recensement
Janvier, février, mars	Avril 2024
Avril, mai, juin	Juillet 2024
Juillet, août, septembre	Octobre 2024
Octobre, novembre, décembre	Janvier 2025

## Assistant(e)s Maternel(le)s agréé(e)s par la commune

### Lainville - M : Maternel

Assistante(s) Maternel(le)s	Adresse	Téléphone	Type d'agrément
SABATHIER Cindy	22, rue Raymond Cost 78440 LAINVILLE	06 61 85 41 48	Agrément maternel 3 M
SERVE CATELIN (PESIN) Véronique	20, rue du Vexin 78440 LAINVILLE	01 34 75 32 95	Agrément maternel 4 M
SURPLIE (GUIMARD) Marie-Christine	3, Sente du Bois Rond Hameau Les Bonnes Joies 78440 LAINVILLE	01 34 75 38 74	Agrément maternel 4 M




**INFIRMIERE LIBERALE**

I, CHEMIN GAILLARD  
78250 OINVILLE-SUR-MONTCIENT

**Marie Françoise Delarue**  
**Marie Binet**  
**Caroline Gavalda**

**07 66 18 71 28**      [societe-infisoins@orange.fr](mailto:societe-infisoins@orange.fr)



47 Bis, boulevard Michelet  
78250 Hardricourt  
6, rue Léon Cladel  
19100 Brive-la-Gaillarde  
Tél. : 01 34 74 45 30  
Email : [architecte@loubet-maury.fr](mailto:architecte@loubet-maury.fr)



**LOUBET-MAURY**  
architectes associés

**ROC'ECLERC** *Le souvenir...*  
**Depuis 1994 à Meulan**



- ◆ **Obsèques**
- ◆ **Marbrerie**
- ◆ **Contrats obsèques**
- ◆ **Province et étranger**

**PERMANENCE**  
**7j/7 - 24h/24**  
au **01 30 22 09 02**  
Sans majoration,  
**nuits, dimanches et jours fériés**

**Rue Haute - 1, rue de la Chaîne**  
**78250 MEULAN**



**GHM**  
brico-services

services à la personne

50

**vous propose ses services à domicile :**



**BRICOLAGE ET PETITS TRAVAUX**  
Monter - Démonteur - Réparer  
Nettoyer - Brancher - Peindre  
Accrocher - Fixer - Installer - etc...

**ENTRETIEN DE JARDIN**  
Entretien - Tondre - Planter  
Désherber - Nettoyer - Tailler - etc...

**MANTENANCE ET VIGILANCE HABITATION**  
En votre absence :  
Surveiller - Aérer - Arroser - Rелеver  
Préparer votre retour - etc...

**PORTAGE A DOMICILE**  
Livrer - Collecter

Tous les services sont offerts par forfait. Les services sont gratuits des matinées aux soirées de week-end et en soirée.

**N'attendez plus ! Appelez au 07 8775 29 55**  
2, rue Blondeau - 78440 Lainville en Vexin  
[ghm.bricoservices@gmail.com](mailto:ghm.bricoservices@gmail.com)